

# **AVIS D'APPROBATION D'ENQUETE PUBLIQUE**

## **concernant le projet de zonage d'assainissement de la commune de PECQUEUSE**

Par délibération en date du Mardi 28 Avril 2020, le Bureau Syndical a approuvé les plans de zonage d'assainissement de la commune de Pecqueuse.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition de toute personne désirant en prendre connaissance pendant un an, à la mairie de Pecqueuse ([www.mairie-pecqueuse.fr](http://www.mairie-pecqueuse.fr)) et du Syndicat de l'Orge ([www.syndicatdelorge.fr](http://www.syndicatdelorge.fr)).

Les zonages d'assainissement approuvés sont à la disposition du public à la Mairie de Pecqueuse et au Syndicat de l'Orge, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.